



**DIS-LEUR QUE
J'EXISTE**
UNE HISTOIRE SAHRAOUIE



e-grained'images



blaz



UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ

Dis leur que j'existe traite de la situation méconnue du Sahara Occidental à travers l'histoire de Naâma Asfari, juriste et militant pour les droits des sahraouis, et de sa femme, Claude Mangin, impliquée depuis longtemps dans cette lutte.

Naâma Asfari a été condamné à 30 ans de prison par un tribunal militaire marocain lors d'un procès entaché d'irrégularités. Il a été jugé, avec 24 de ses compatriotes, responsable de la mort de 11 policiers lors du démantèlement d'un campement de protestation pacifique sahraoui à Gdeim Izik, en novembre 2010. Depuis son arrestation, sa femme lui rend visite tous les 3 mois dans sa prison à Rabat. De visite carcérale en réunion diplomatique, de plaintes déposées pour torture en manifestation de soutien, Claude continue de mobiliser et sensibiliser à la situation du Sahara Occidental, et au sort de son mari, dans l'espoir d'une libération ou au moins d'un nouveau procès.

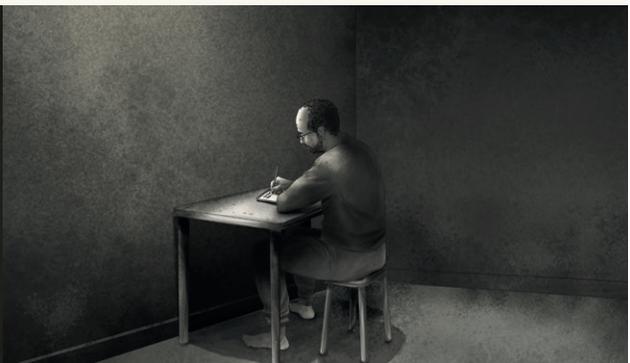
REDONNER UNE VOIX À NAÂMA

Construit autour des démarches incessantes de Claude pour que justice soit rendue, le film se nourrit des témoignages de proches de Naâma et de personnes ayant assisté à son procès.

Mais surtout, *Dis leur que j'existe* parvient à faire vivre Naâma à l'image, grâce au recours à l'animation, et à la performance d'un comédien qui interprète des textes écrits par Naâma depuis sa prison au Maroc.

« Ce procès sera peut-être la seule occasion pour nous de dire ce que l'on a à dire, de se faire entendre, de le crier s'il le faut. Notre voix portera la voix du peuple. Ce sera un moment historique. »

Naâma Asfari



UN CONFLIT LONG DE 40 ANNÉES

La dernière colonie d'Afrique

Le Sahara Occidental est une ancienne colonie espagnole, en conflit avec le Maroc depuis 1975, et considérée encore comme un «territoire non autonome» par l'ONU. La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), état du peuple Sahraoui proclamé en 1976, est reconnue par 83 pays. Aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté du Royaume Marocain sur ce territoire, pourtant occupé depuis plus de 40 ans.

165 000 réfugiés sahraouis vivent dans des campements à Tindouf, dans le désert Algérien. Un mur miné de 2700 km, construit par le Maroc afin de protéger la région économiquement la plus utile (phosphate et poissons), coupe le territoire sahraoui en deux, laissant, à l'Est, une fine bande de désert, administrée par le Front Polisario, mouvement de libération créé en 1973.

Un referendum toujours repoussé

L'ONU a approuvé un plan de règlement du conflit et créé la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO) en 1991. Ce référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui n'a toujours pas eu lieu. Un blocage persiste, avec la complicité des puissances alliées du Maroc, la France au premier rang. La MINURSO est la seule mission de l'ONU dont le mandat n'inclut pas la surveillance des droits de l'homme.

Les Sahraouis continuent à lutter pacifiquement pour leurs droits. Ils sont victimes au quotidien de discriminations, d'arrestations arbitraires et de tortures, régulièrement rapportées par les ONG. En 2005, on assiste à un réveil du militantisme, une intifada qui a vu son apogée avec le campement de Gdeim Izik, en octobre 2010.



UN DOCUMENTAIRE PARTICIPATIF

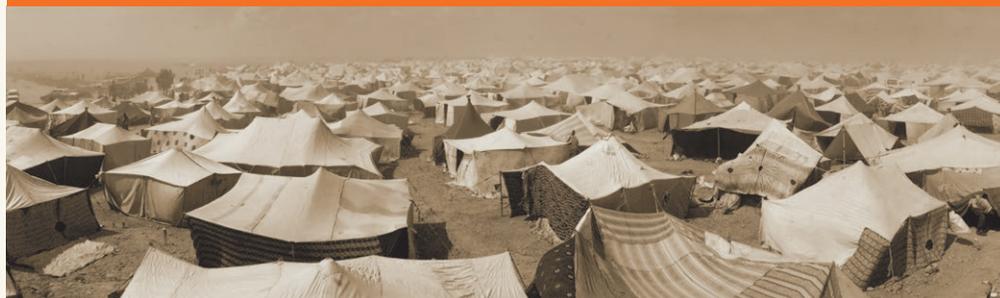
Une campagne de crowdfunding lancée en décembre 2013 a permis de mobiliser 300 personnes autour de ce film, en France, au Maroc, au Sahara Occidental et mais aussi ailleurs dans le monde ; et de réunir les fonds nécessaires pour sa réalisation.

Ce film s'est également concrétisé grâce à l'aide spontanée et généreuse d'associations et de techniciens qui nous ont permis d'aller au bout de l'aventure.

Diffuser ce film

Créer ce documentaire est une première étape mais sa diffusion au plus grand nombre est essentielle pour que la question sahraouie soit entendue.

Si vous souhaitez organiser une projection dans votre ville, obtenir des informations sur les droits de diffusion, contacter les producteurs, écrire un article sur ce documentaire, proposer un partenariat, envoyez un mail à disleurquejexiste.lefilm@gmail.com



FICHE TECHNIQUE

RÉALISATION

Manue Mosset

PRODUCTEURS

e-graine d'images & BKE

AUTEUR

Manue Mosset

SCÉNARISTES

Manue Mosset / Aurélie Berlet

IMAGES

Marion Martane / Anthony Jean /
Antonio Velazquez et Isabel Terraza
/ William Denayre / Mathieu Pheng /
Elie Séonnet

CHARGÉE DE PARTENARIAT

Lise Trégloze

CHEF MONTEUR

Axel Salvatori-Sinz

DESSIN

David Babonneau

ANIMATION

Marion Pylliser

MONTAGE ET MIXAGE SON

Stéphane Huguet

INTERPRÉTATION VOIX NAÂMA

Mahmoud Saïd

ÉTALONNAGE

Israel Solorzano

ASSISTANT MONTEUR

Vincent Rosato

MUSIQUE

Nubenegra - Mariem Hassan
Aziza Brahim

| Dis leur que j'existe - VOST - 59 mn - France 2016 - HD

| Pour suivre les actualités du film :  Dis-leur-que-jexiste

Avec le soutien de l'ACAT, RITIMO,
AARASD, Ville d'Ivry-sur-Seine